

2021-03-16_Informations à fournir / ajuster selon le scénario retenu - Plage Jacques-Cartier

Fortin, Jean-Pascal <Jean-Pascal.Fortin@environnement.gouv.qc.ca>

Mar 2021-03-16 12:18

À : Émond, Chantal-a (ING-RP) <Chantal-a.Emond@ville.quebec.qc.ca>

Cc : Delaitre, François <Francois.Delaitre@environnement.gouv.qc.ca>

Bonjour Chantal,

Tel que discuté, voici les informations à fournir ou ajuster selon le scénario retenu pour la poursuite de l'analyse environnementale du projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier. Cette liste se veut à titre indicatif et des éléments pourrait être ajoutés.

Avec épis

- Obtenir les données horaires de débit pour la zone d'étude
- Effectuer des modélisations représentatives du milieu de la zone d'étude pour une année entière pour bien représenter la récurrence des phénomènes d'érosion et de déposition
- Mettre à jour les cartes de bilan sédimentaire en appui à l'expansion des herbiers
- Ajuster la justification et le bilan des impacts des épis selon les nouveaux résultats
- Ajuster les coupes-type le cas échéant
- Ajuster le programme de suivi
- Ajuster l'échéancier des travaux
- NOTE : le fait de faire des nouvelles modélisations et de mettre à jour les cartes et la description des impacts ne veut pas dire que les épis seront considérés acceptable du point de vue environnementale pour les autres composantes du projet (paysage, herbiers, habitats poisson, empiètement, etc.)
- Fournir un plan préliminaire de projet de compensation pour l'habitat du poisson, le cas échéant
- Intégrer tous ces informations dans un document à part et non avec des liens vers des sections des autres documents

Sans épis

- Les mise à jour des modélisations ne sont pas requises comme elles ne concernent que les épis et le bilan hydrosédimentaire et non les stabilisations en berges
- Ajuster les ouvrages en privilégiant les techniques les plus susceptibles de maintenir le caractère naturel de la rive et du littoral pour tous les tronçons mais en particulier pour les tronçons 4 à 7 ainsi que favoriser les accès à la plage.
- En considérant la mise en place d'un programme de suivi et d'entretien, une certaine gestion du risque pourrait être évaluée : compromis entre la protection contre l'érosion et l'impact des ouvrages.
- Ajuster la description des impacts sur le milieu
- Ajuster les mesures atténuation
- Ajuster le bilan des impacts résiduels
- Ajuster le tableau des empiètements pour la rive et le littoral
- Ajuster les coupes-type le cas échéant
- Ajuster le programme de suivi
- Fournir un plan préliminaire de projet de compensation pour l'habitat du poisson
- Ajuster l'échéancier des travaux

- Intégrer tous ces informations dans un document à part et non avec des liens vers des sections des autres documents

Bonne journée,

Jean-Pascal Fortin

Géographe, M. Sc. Eau

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone: (418) 521-3933, poste 7254
jean-pascal.fortin@environnement.gouv.qc.ca

Prenez note que je travaille présentement à distance pour contribuer aux efforts de prévention de la Covid-19. Je répondrai à votre courriel dans les meilleurs délais.